

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **46 (1975)**

Heft 9

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
Chambre d'économie et d'utilité publique

XLVI^e ANNÉE
Paraît une fois par mois
N° 9 Septembre 1975

SOMMAIRE

Les résidences secondaires dans le Jura (173) ; Problèmes des résidences secondaires dans le Jura (197) ; Mesures contre la spéculation sur les anciennes fermes (203) ; Chronique économique (208).

Les résidences secondaires dans le Jura

Une enquête de l'Association pour la défense des intérêts du Jura (ADIJ)
par Gabriel Nusbaumer, sociologue

1. En guise d'introduction

Il y a une année renaissait le mouvement des « Militants francs-montagnards ». Ce mouvement avait combattu la création d'une place d'armes aux Franches-Montagnes avec succès et se proposait de nouveaux buts. La lutte contre l'accaparement des terres de la région par des personnes qui lui sont étrangères, rendre la terre à ceux qui la travaillent et pratiquer un développement économique du Haut-Plateau non exclusivement touristique, allaient dès lors constituer les nouveaux objets de préoccupation du mouvement.

Les « Militants », comme il est convenu de les appeler, s'opposent en particulier à la prolifération des résidences secondaires.

Actuellement, 3000 hectares se trouvent être entre les mains d'étrangers à la région. Ce qui représente le $\frac{1}{7}$ du territoire franc-montagnard. Avec 6,6 % de la population jurassienne, les Franches-Montagnes « accueillent » 18,6 % des résidences secondaires implantées dans le Jura.

La résidence secondaire n'est pas en soit un phénomène original, il existe depuis longtemps. Est-il besoin de rappeler que, dans le passé, les princes de ce monde possédaient une résidence d'hiver et une d'été. Il en allait de même des personnes fortunées. Le Valais, sous un angle directement utilitaire, connaît encore le phénomène des « mayens », habitations et étables occupées durant la belle saison. L'existence de la résidence secondaire ne date donc pas de hier, elle est historique.

Ici, nous nous plaçons sur le plan du tourisme de fin de semaine qui périodiquement déplace les citadins dans les campagnes et met en présence deux types de populations bien différents. Avec la croissance économique, la concentration industrielle et urbaine, la société industrielle a vu naître une catégorie aisée de la société, les riches citadins. Ceux-ci peuvent se libérer des aliénations produites par les grandes villes. En outre, la propriété immobilière reste un moyen de placement sûr